TRANSCRIPTION TEXTUELLE "ENTRÉE À L'UVSQ DES ÉTUDIANTS EN SITUATION DE HANDICAP"

Retranscription de la vidéo :
Vidéo créée le 5 février 2021 - Durée 4 minutes 29 secondes
Présentation aux futurs étudiants de l'UVSQ du Service d’Accompagnement des

Etudiants et Personnels handicapés (SAEPH).

Bienvenue à l'Université de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines !

« Je suis Sylvie Le Coq Beignon, responsable du service d'accompagnement des étudiants et personnels handicapés. Vous êtes lycéen en situation de handicap et vous allez bientôt formuler vos voeux pour votre rentrée universitaire. Vous souhaitez intégrer une licence, un DUT ou l'école d'ingénieurs de l'université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines, et vous vous posez des questions sur les aménagements que peut vous proposer l'université pour l'accès à vos études et le passage de vos examens. Ce que je vous recommande c'est de prendre rendez-vous auprès de notre service pour échanger autour des aménagements que nous pouvons vous proposer pour l'accès à vos enseignements et le passage de vos examens. »

Hélène, parent d'une étudiante à mobilité réduite, s'exprime :
« Pour préparer la rentrée universitaire nous avons contacté le SAEPH. Nous avons expliqué les difficultés de ma fille et il n'y a eu aucun problème puisque qu'ils nous ont dit qu'ils pouvaient reconduire tous les aménagements qui avait été mis en place pour elle. Et s'il y avait besoin de quoi que ce soit, d'un bureau un peu plus haut, de matériel, c'était possible aussi, qu'il ne fallait pas hésiter à demander. »

Sylvie Le Coq Beignon ajoute :
« Ce qu'il faut savoir, c'est que l'université ne dispose pas d'auxiliaire de vie pour les gestes de la vie quotidienne, il faut donc faire une demande auprès de la maison départementale des personnes handicapées (MDPH). Si vous avez besoin d'un preneur de notes ou d'un secrétaire d'examen, notre service se chargera de le recruter pour vous. Si vous avez besoin d'un ordinateur ou de logiciels spécifiques pour passer vos examens nous vous les fournirons. »

Maxence, étudiant déficient auditif, s'exprime :
« Moi mon souci c'est que mon oreille interne fonctionne mal et interprète très mal les messages extérieurs notamment quand il y a du brouhaha. Le service du handicap de l' UVSQ m'a donc mis en place un certain nombre de dispositifs afin d'être plus à l'aise et pour pouvoir avoir des supports notamment visuels. J'avais une place réservée au premier rang à la faculté ce qui permet de pouvoir lire sur les lèvres et de suivre pleinement ce qu'il se passe en cours. Le SAEPH m'avait également prêté une boucle magnétique. C'est un dispositif qui est relié à mon appareil auditif. Donc j'avais ça autour du cou et le professeur avait un autre micro. La boucle m'envoie directement le son de sa

voix dans mon appareil auditif. Ce qui me permet aussi de me sentir encore moins perturbé par le brouhaha extérieur car je pouvais régler le son d'où il venait. »

Hélène, parent d'une étudiante à mobilité réduite, s'exprime de nouveau :
« Ce qui est très positif par rapport au SAEPH c'est qu'ils sont disponibles. Si on a la moindre interrogation on peut les appeler. Ils nous ont tous donné leur email ainsi que les numéros de téléphone, à moi et à ma fille. «

Maxence, étudiant déficient auditif, s'exprime de nouveau :
« Si le SAEPH ne m'avait pas accompagné je pense que je n'aurais pas eu le même confort. Quand on est étudiant, on a besoin d'être un peu comme tout le monde. Éviter d'être trop concentré pendant un cours pour comprendre. Donc oui je pense que je n'aurais pas réussi de la même manière. »

Valentin, étudiant déficient visuel, s'exprime :
« Si j'ai eu des craintes par rapport à ma rentrée universitaire, oui bien sûr, parce que je ne savais pas du tout à quoi m'attendre ce niveau-là. A l'accueil des étudiants, des professionnels de l'établissement... Donc oui c'était stressant. Mais ça a été très rapidement balayé au bout du premier semestre, même pas. »

Hélène, parent d'une étudiante à mobilité réduite, déclare :
« Il ne faut pas que les étudiants aient la crainte qu'ils vont avoir des chaperons ou des baby-sitters avec eux. Non, ils restent des étudiants, des grands. Ils sont majeurs, ils sont autonomes. Ils vivent leur vie d'étudiant comme les autres. C'est juste qu'ils ont des adaptations là où ils en ont besoin. «

Maxence, étudiant déficient auditif, déclare :
« Il ne faut vraiment pas hésiter à faire intervenir le SAEPH. Je sais que ça peut faire peur. On se dit « les autres vont me regarder… », « les autres ci et ça… ». Mais les autres ils s'en fichent. C'est normal qu'il y ait des compensations pour les personnes qui sont en situation de handicap, mais quel que soit le handicap. Il n'y a pas de « oui mais moi je suis mal entendant donc je n'en ai pas besoin… » mais pourquoi pas. »

La voix off explique :
« Vous trouverez toutes ces informations sur le site internet de l'UVSQ www.uvsq.fr : onglet de navigation « Vie étudiante », rubrique Handicap. »

Sylvie Le Coq Beignon conclut :

« N'hésitez pas à contacter notre service soit par mail (saeh@uvsq.fr) soit par téléphone au 01 39 25 51 67 ou au 01 39 25 51 12. »